



**Monsieur Édouard Geffray**  
**Ministre de l'Éducation nationale**  
*Hôtel de Rochechouart*  
*110, rue de Grenelle*  
*75007 PARIS*

**Paris, le 01 avril 2026**

*Objet : Absences prolongées de professeurs non remplacés dans le Haut-Rhin*

Monsieur le Ministre,

Par le présent courrier, nous souhaitons attirer votre attention sur les absences prolongées de professeurs non remplacés dans le département du Haut-Rhin et sur la menace qu'elles font peser sur la continuité du service public de l'éducation.

De nombreux élus locaux ainsi que des parents d'élèves nous font régulièrement part de situations d'absences durables, dans le premier comme dans le second degré, sans qu'une solution de remplacement adaptée ne soit apportée. Ces carences nourrissent une vive inquiétude quant à leurs conséquences sur les conditions d'apprentissage des élèves, sur leur réussite scolaire, ainsi que sur l'égalité d'accès au service public de l'éducation.

À cet égard, nous appelons plus particulièrement votre attention sur la situation du collège de Saint-Amarin, où un poste de professeur de mathématiques demeure vacant depuis le 2 mars, alors même que les élèves concernés devront prochainement se présenter aux épreuves du diplôme national du brevet.

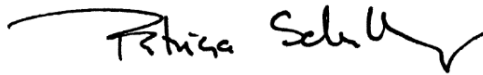
Nous souhaitons également souligner les difficultés persistantes rencontrées dans notre département s'agissant de l'enseignement de la langue allemande. Cette situation fragilise directement l'enseignement bilingue, auquel notre territoire est particulièrement attaché, et remet en cause le principe de paritarisme qui en constitue l'un des fondements. L'exemple de l'école de Hagenthal-le-Haut en témoigne : dans une classe, les élèves n'ont pas bénéficié de cours d'allemand depuis la rentrée. Dans un territoire frontalier de la Suisse et de l'Allemagne, l'accès précoce à la langue allemande constitue pourtant un enjeu éducatif, culturel et professionnel majeur. Un cursus bilingue n'a de sens que s'il s'inscrit dans la durée et la régularité.

Dans ce contexte, nous souhaiterions qu'un état des lieux précis des absences non remplacées et des besoins en remplaçants soit établi à l'échelle de l'académie, afin que des mesures concrètes puissent être prises pour limiter les conséquences de ces carences sur la scolarité des élèves concernés.

Nous appelons également à la mobilisation de tous les leviers disponibles afin d'assurer, dans les meilleurs délais, la continuité pédagogique, en particulier dans les disciplines et territoires où les difficultés de remplacement sont les plus fortes.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à la présente démarche et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

**Patricia SCHILLINGER**  
Sénatrice du Haut-Rhin



**Ludovic HAYE**  
Sénateur du Haut-Rhin



**Brigitte KLINKERT**  
Ancienne Ministre  
Questeure de l'Assemblée  
nationale



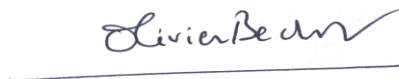
**Hubert OTT**  
Député du Haut-Rhin



**Didier LEMAIRE**  
Député du Haut-Rhin



**Olivier BECHT**  
Ancien Ministre  
Député du Haut-Rhin



**Bruno FUCHS**  
Député du Haut-Rhin



**Copie à :**  
**Monsieur Olivier Klein, Recteur de l'académie de Strasbourg**